

La Sabam n'est plus en restructuration.

L'Assemblée Générale du 6 juin 1999 avait marqué le début d'une vaste réorganisation de notre société. À chaque rendez-vous annuel statutaire, l'ensemble de nos membres a reçu une information détaillée sur l'état d'avancement de ce qui apparaît maintenant comme une révolution "copernicienne" (le terme a malheureusement été galvaudé...) de la société, qui demeure la première société de gestion collective du pays, une, indivisible, moderne, efficace.

Une analyse scientifique de nos structures nous a conduits à établir les constats de carence.

Ces constats, courageux mais nécessaires, étant réalisés, la première tâche à laquelle nous nous sommes attelés a bien évidemment été de redéfinir nos objectifs stratégiques de la manière suivante :

- optimiser la perception ;
- optimiser la répartition ;
- optimiser la rentabilité par discipline et par activité ;
- optimiser le nombre d'ayants droit ;
- optimiser le portefeuille de produits.

1. L'idée de base : les flux de travail

Il a été décidé de regrouper l'ensemble des processus de travail identiques afin de les confier à des équipes totalement renouées, spécialisées et mieux formées, et ce, dans un cadre éminemment simplifié.

Ces processus de travail peuvent facilement se classer en deux catégories : les perceptions individuelles et les perceptions collectives.

• Les perceptions individuelles

Il s'agit de perceptions qui sont effectuées par nos services lorsque ceux-ci peuvent connaître, au moment où ils donnent la licence à l'utilisateur, l'œuvre utilisée, l'auteur ou son ayant droit et le tarif applicable.

Cette procédure simplifiée et transparente est désormais applicable ou en voie d'application pour les droits mécaniques, les concerts, le théâtre, les cinémas, les arts visuels et la littérature.

• Les perceptions collectives

Celles-ci regroupent l'ensemble de nos encaissements qui ne répondent pas aux caractéristiques décrites ci-avant. Elle sont constituées des autorisations forfaitaires qui sont données aux médias, ainsi qu'aux divers utilisateurs de notre pays : secteur Horeca, salons de coiffure, etc.

2. La procédure suivie

A. Mise en place de l'organigramme

L'idée de base étant ainsi précisée, celle-ci a été traduite dans un tout nouvel organigramme qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2001 et qui est désormais totalement opérationnel.

B. Mise en place des outils de gestion

L'énumération serait fastidieuse ! Bornons-nous à citer quelques outils en voie d'installation ou déjà opérationnels :

- Comptabilité analytique
- Gestion orientée des objectifs
- Reporting et Système d'information du management
- Audit interne
- Analyse de risque
- Gestion du personnel
- Politique de communication
- Politique de support aux membres
- Projections tarifaires
- Traçabilité des flux monétaires

C. Réforme des outils informatiques

Une réorganisation telle que celle que nous venons de vivre nécessite bien sûr, en plus du facteur humain certes le plus important, un énorme travail d'adaptation de nos structures informatiques aux nouveaux flux de travail, aux nouveaux instruments mis en place et aux nouvelles exigences du système. Ce travail est bien sûr encore en cours.

Notons qu'en décembre 2001, la Sabam a adhéré officiellement à la société FAST TRACK. Les effets de cette affiliation commencent à se matérialiser en termes de travail de documentation et en attendant le développement des projets de dépôt en ligne et de licence en ligne.

D. Réforme des règlements

Ce qui précède constitue un travail en profondeur, sans précédent dans l'histoire de notre société. Elle entraînera une simplification importante de notre règlement général, qui interviendra probablement à l'Assemblée Générale de juin 2004.

3. Quelques faits

Il nous reste maintenant à épingler, avec quelque satisfaction, cela va sans dire, quelques-unes des réalisations les plus marquantes de l'année sous revue :

- Notre réseau d'agents est réformé avec une volonté efficiente de montrer une autre image et de nouvelles conditions contractuelles (quinze bureaux régionaux au lieu de dix-sept à partir du 1/1/2002).
- Quatre agences de photos de presse nous ont confié la gestion de leurs droits secondaires, conférant ainsi désormais à la Sabam le statut de première société de gestion des arts visuels de notre pays.
- Ayant décidé de se recentrer sur ses activités propres, la Sabam n'a pas accepté de renouveler le mandat d'AUVIBEL à des conditions qui auraient été inférieures à sa rentabilité sur activités directes.
- De nouveaux tarifs ont été établis pour nos perceptions occasionnelles. Ceux-ci sont applicables depuis le 1^{er} décembre 2001.
- Une médiation bilatérale relative à la câblodistribution a été lancée pour la première fois en Belgique et devrait produire ses conclusions dans le cours de l'année 2002.

4. Événements importants survenus après la clôture des comptes au 31/12/2001

- Début des négociations avec différentes fédérations professionnelles concernant l'instauration de nouveaux tarifs contractuels ;
- Avant-projet de loi : la Sabam s'est inscrite dans deux positions communes, REPROBEL et GIDAV ;
- Nouveau magazine ;
- Collaboration Sabam-IFPI dans la lutte contre la piraterie ;
- Annonce du transfert de la tutelle sur le droit d'auteur vers le Ministère des Affaires Économiques ;
- Réunions d'information avec les autorités politiques et économiques du pays.

Au vu de ce qui précède, nous sommes convaincus que vous partagerez notre enthousiasme. La Sabam est en passe de réussir le pari d'assurer une gestion performante et moderne de masses monétaires purement culturelles.

En conclusion, comme l'affirme notre Directeur Général : *La transparence ne s'improvise pas ; elle se construit, et si désormais la Sabam n'est plus en restructuration, elle consolide l'acquis dans un esprit critique de réforme permanente.*

Les agences 36,11 %

- FAITS MARQUANTS 2001**
- RÉSEAU DES AGENCES**
- POURSUITE DES RÉFORMES DU RÉSEAU DES AGENCES PAR L'ABSORPTION DES AGENCES DES RÉGIONS DE MONS ET NAMUR À PARTIR DU 1/1/2002
 - CONTRÔLE ACCRU SUR LE PLAN DU DEGRÉ DE COUVERTURE DU TERRITOIRE BELGE
 - LÉGÈRE DIMINUTION DU NOMBRE DE CONTRATS DANS L'HORECA À LA SUITE DE LA "RÉMUNÉRATION ÉQUITABLE" MAIS STABILISATION DANS LES ENTREPRISES COMMERCIALES (RESP. - 2,61 % ET + 0,48 %)
 - FORTE HAUSSE DU NOMBRE DE CONTRATS LIÉS AUX SALLES D'ATTENTE (+ 34,6 %)
 - RÉVISION DES TARIFS LIÉS AUX PERCEPTIONS OCCASIONNELLES (DEPUIS DÉCEMBRE 2001)
 - HAUSSE DE 5,51 % DE L'INDEX DES PRIX À LA CONSOMMATION

- DROITS DE REPRÉSENTATION ET D'EXÉCUTION**
- NOMBRE CROISSANT DE COMÉDIES MUSICALES NATIONALES
 - COMPAGNIES DE THÉÂTRE AMATEUR RÉUNIES SOUS UNE SEULE BANNIÈRE : "OPEN DOEK"
 - LES PROMOTEURS DE CONCERTS SONT REPRIS PAR LA CHAÎNE AMÉRICAINE CLEAR CHANNEL ENTERTAINMENT (CCE)

Droits de reproduction mécanique 27,19 %

- FAITS MARQUANTS 2001**
- CONJONCTURE DÉFAVORABLE POUR L'ENSEMBLE DE L'INDUSTRIE PHONOGRAPHIQUE - 10 % (2.000.000 DE CD) EN BELGIQUE !
 - FORTE DIMINUTION DES DROITS DE SYNCHRONISATION
 - PERCÉE DU DVD SUR LE MARCHÉ BELGE
 - CROISSANCE CONSTANTE POUR LE TÉLÉCHARGEMENT DE SONNERIES D'APPELS TÉLÉPHONIQUES
 - ACTIVITÉ FLORISSANTE EN MUSIQUE D'AMBIANCE

Reprographie 1,66 %

Arts visuels 0,50 %

Littérature 0,03 %

Musique légère 24,58 %

Musique sérieuse 0,90 %

Concerts 6,10 %

Cinéma 1,37 %

Théâtre 3,16 %

Perceptions

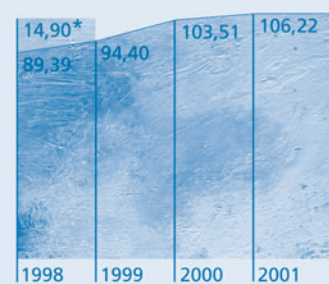
Sociétés sœurs 10,33 %

Les médias 24,18 %

- FAITS MARQUANTS 2001**
- PERCEPTIONS TV, RADIO ET CÂBLE**
- Q-MUSIC ET 4FM, 2 NOUVELLES RADIOS NATIONALES, APPARAISSENT EN FLANDRE
 - JIM-TV DEVIENT LE NOUVEL ÉMETTEUR "JEUNES" DE VMMA
 - AB3, UNE NOUVELLE CHAÎNE DE TÉLÉVISION FRANCOPHONE, VOIT LE JOUR
 - PERCÉE DES PERCEPTIONS RELATIVES AUX RADIOS WEB
 - LA COUR D'APPEL CONTRAINT LES SOCIÉTÉS DE CÂBLE À UNE MÉDIATION BILATÉRALE
 - L'AFFAIRE OPPOSANT LA SABAM À RTL TVI N'EST PAS ENCORE RÉGLÉE
- B.O.S.S. (BELGIAN ONE STOP SHOP)**
- ÉTABLISSEMENT DE NOUVEAUX TARIFS ACTUALISÉS
 - POURSUITE DE L'EXPANSION DE LA DITRIBUTION DE "SONNERIES D'APPELS TÉLÉPHONIQUES"
 - APRÈS LA SIGNATURE EN 2000 DES ACCORDS DITS DE SANTIAGO, CELLE DES ACCORDS DE BARCELONE A SUIVI EN 2001
 - DES ACCORDS DE CENTRALISATION ONT ÉTÉ CONCLUS AVEC CERTAINES SOCIÉTÉS SŒURS EUROPÉENNES
 - TENDANCE DESCENDANTE DANS L'UTILISATION DU RÉPERTOIRE PAR LES GRANDS SITES PORTAILS

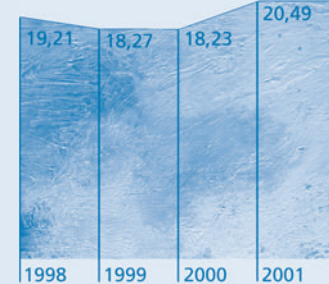
Chiffres-clés consolidés de la Sabam

Recettes nettes (en millions de €)

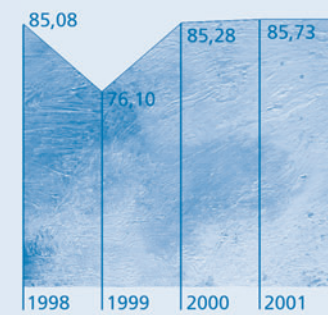


(*) droits arriérés câble (1989-1997) : 14,90 millions €

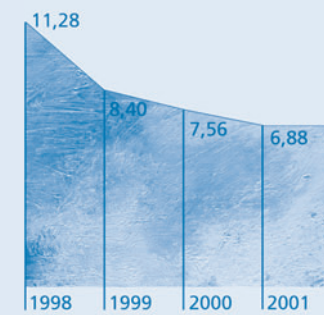
Frais nets (en millions de €)



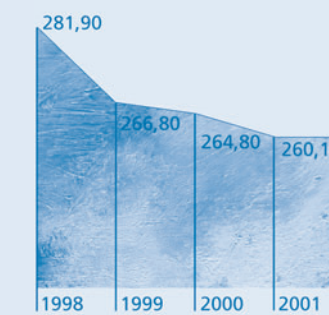
Droits nets à répartir (en millions de €)



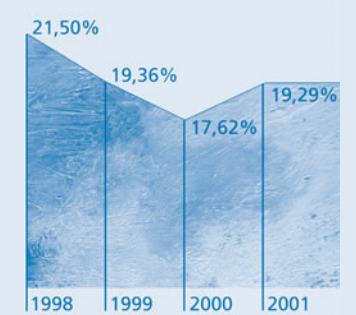
Produits financiers (en millions de €)



Personnel (converti plein temps)



Pourcentage des frais



Bilans*

Bilans consolidés Sabam (en €)				
Actif au 31 décembre	2001	2000	Différence	%
Actifs immobilisés	9.221.424,88	8.655.716,67	565.708,21	6,54%
<i>I. Frais d'établissement</i>	662.697,89	913.438,06	-250.740,17	-27,45%
<i>II. Immobilisations incorporelles</i>	575.536,56	583.049,19	-7.512,63	-1,29%
<i>III. Immobilisations corporelles</i>	7.978.961,49	7.155.015,23	823.946,26	11,52%
A. Terrains & constructions	4.116.777,41	4.189.906,00	-73.128,59	-1,75%
B. Installations, machines et outillage	994.613,99	656.494,24	338.119,75	51,50%
C. Mobilier et matériel roulant	2.867.570,09	2.308.614,99	558.955,10	24,21%
<i>IV. Immobilisations financières</i>	4.228,94	4.214,19	14,75	0,35%
B. Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	4.228,94	4.214,19	14,75	0,35%
Actifs circulants	166.887.627,44	153.061.519,93	13.826.107,51	9,03%
<i>VII. Créances à un an au plus</i>	9.959.573,66	17.714.310,62	-7.754.736,96	-43,78%
A. Créances commerciales	8.256.093,50	17.083.406,30	-8.827.312,80	-51,67%
B. Autres créances	1.703.480,16	630.904,32	1.072.575,84	170,01%
<i>VIII. Placements de trésorerie</i>	148.146.918,81	129.075.143,64	19.071.775,17	14,78%
B. Autres placements	148.146.918,81	129.075.143,64	19.071.775,17	14,78%
<i>IX. Valeurs disponibles</i>	5.804.274,24	3.297.153,71	2.507.120,53	76,04%
<i>X. Comptes de régularisation</i>	2.976.860,73	2.974.911,96	1.948,77	0,07%
Total de l'actif	176.109.052,32	161.717.236,60	14.391.815,72	8,90%

Bilans consolidés Sabam (en €)				
Passif au 31 décembre	2001	2000	Différence	%
Capitaux propres	1.842.491,40	2.079.571,60	-237.080,20	-11,40%
<i>I. Capital</i>	925.042,43	859.255,48	65.786,95	7,66%
<i>IV. Réserves</i>	917.448,97	1.220.316,12	-302.867,15	-24,82%
A. Réserve légale	92.504,24	85.925,55	6.578,69	7,66%
D. Réserves disponibles	824.944,73	1.134.390,57	-309.445,84	-27,28%
Provisions et impôts différés	4.291.105,95	4.240.410,67	50.695,28	1,20%
<i>VII. A. Provisions pour risques et charges</i>	4.291.105,95	4.240.410,67	50.695,28	1,20%
1. Pensions & obligat. similaires	3.311.926,53	2.777.838,87	534.087,66	19,23%
3. Grosses répar. et gros entretien	0,00	235.498,85	-235.498,85	-100,00%
4. Autres risques et charges	979.179,42	1.227.072,95	-247.893,53	-20,20%
Dettes	169.975.454,97	155.397.254,33	14.578.200,64	9,38%
<i>VIII. Dettes à plus d'un an</i>	39.320.435,14	37.963.629,19	1.356.805,95	3,57%
D. Autres dettes	39.320.435,14	37.963.629,19	1.356.805,95	3,57%
<i>IX. Dettes à un an au plus</i>	130.473.212,00	116.644.402,07	13.828.809,93	11,86%
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	0,00	0,00	0,00	0,00%
B1. Dettes financières	1.655.399,58	1.120.241,70	535.157,88	47,77%
C. Dettes commerciales	2.117.332,80	1.851.773,63	265.559,17	14,34%
1- Fournisseurs	2.117.332,80	1.851.773,63	265.559,17	14,34%
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	1.595.406,03	2.200.432,73	-605.026,70	-27,50%
1- Impôts	11.684,74	365.042,38	-353.357,64	-96,80%
2- Rémunérations et lois sociales	1.583.721,29	1.835.390,35	-251.669,06	-13,71%
F. Autres dettes	125.105.073,59	111.471.954,01	13.633.119,58	12,23%
<i>X. Comptes de régularisation</i>	181.807,83	789.223,07	-607.415,24	-76,96%
Total du passif	176.109.052,32	161.717.236,60	14.391.815,72	8,90%

* Bilans consolidés : comptes annuels Sabam
+ PAB de la Sabam (activité culturelle)
+ CES de la Sabam (activité sociale)

Comptes de résultats

Comptes de résultats consolidés Sabam *					
Exercices clôturés au 31 décembre	2001	2000	Différence	%	
2. Comptes de résultats consolidés Sabam (€)					
<i>I. Ventes et prestations</i>	114.933.638,51	111.116.119,96	3.817.518,55	3,44%	
A. Chiffre d'affaires	110.664.331,95	107.516.591,56	3.147.740,39	2,93%	
C. Production immobilisée	587.180,07	521.026,92	66.153,15	12,70%	
D. Autres produits d'exploitation	3.682.126,49	3.078.501,48	603.625,01	19,61%	
<i>II. Coût des ventes et prestations</i>	-28.958.571,55	-26.891.547,52	-2.067.024,03	7,69%	
B. Services et biens divers	11.498.944,69	11.834.393,24	-335.448,55	-2,83%	
C. Rémunérations, charges sociales et pensions	13.566.767,64	13.273.447,21	293.320,43	2,21%	
D. Amortissements	2.329.610,95	2.067.002,52	262.608,43	12,70%	
E. Réductions de valeur sur créances commerciales	451.158,65	-41.715,45	492.874,10	-1181,51%	
F. Provisions pour risques et charges	50.695,30	-94.136,90	144.832,20	153,85%	
G. Autres charges d'exploitation	1.061.394,32	-147.443,10	1.208.837,42	-819,87%	
<i>III. Résultat d'exploitation</i>	85.975.066,96	84.224.572,44	1.750.494,52	2,08%	
IV. Produits financiers	6.884.290,19	7.559.948,26	-675.658,07	-8,94%	
B. Produits des actifs circulants	5.483.000,99	5.662.751,32	-179.750,33	-3,17%	
C. Autres produits financiers	1.401.289,20	1.897.196,94	-495.907,74	-26,14%	
V. Charges financières	-3.075.550,11	421.583,52	-3.497.133,63	-829,52%	
<i>VI. Résultat courant avant impôts</i>	89.783.807,04	92.206.104,22	-2.422.297,18	-2,63%	
VIII. Charges exceptionnelles	0,00	-1.116.207,15	1.116.207,15	-100,00%	
E. Autres charges exceptionnelles	0,00	1.116.207,15	-1.116.207,15	-100,00%	
<i>IX. Résultat de l'exercice avant impôts</i>	89.783.807,04	91.089.897,07	-1.306.090,03	-1,43%	
X. Impôts sur le résultat	0,00	-5.720,32	5.720,32	-100,00%	
<i>XI. Résultat de l'exercice</i>	89.783.807,04	91.084.176,75	-1.300.369,71	-1,43%	
<i>XIII. Résultat de l'exercice à affecter</i>	89.783.807,04	91.084.176,75	-1.300.369,71	-1,43%	
Résultat à affecter (€)					
<i>Résultat à affecter</i>	89.783.807,04	91.084.176,75	-1.300.369,71	-1,43%	
B. Prélèvement sur les capitaux propres					
2) Sur les réserves	309.445,84	496.473,34	-187.027,50	-37,67%	
C. Affectations aux capitaux propres					
2) à la réserve légale	-6.578,69	-4.228,74	-2.349,95	55,57%	
3) aux autres réserves	0,00	0,00	0,00	0,00%	
F. Droits à répartir					
3) Autres allocataires	90.086.674,19	91.576.421,36	-1.489.747,17	-1,63%	

* Comptes de résultats consolidés : comptes annuels Sabam + PAB de la Sabam (activité culturelle) + CES de la Sabam (activité sociale)

Recettes

Sabam - Droits d'auteur	1	2	3	4	5	6
	1998	1999	2000	2001	(4)-(3)	(5)/(3)
A. Droits d'auteur	108.866.092,38	98.418.271,69	107.516.591,56	110.664.331,95	3.147.740,39	2,93%
Agences	34.664.099,59	35.999.268,02	36.163.321,13	39.967.373,45	3.804.052,32	10,52%
Médias (*)	39.926.592,65	28.774.790,62	31.818.351,88	26.763.931,16	-5.054.420,72	-15,89%
Sociétés sœurs	12.009.134,65	11.978.943,21	11.911.085,58	11.429.140,52	-481.945,06	-4,05%
Droits de reproduction mécanique	21.687.134,77	20.864.432,93	26.929.103,34	30.081.020,30	3.151.916,96	11,70%
Arts visuels	550.228,04	740.120,85	653.763,32	550.123,86	-103.639,46	-15,85%
Droits littéraires	28.902,67	60.716,07	40.966,31	32.481,00	-8.485,31	-20,71%
Reprographie	0,00	0,00	0,00	1.840.261,66	1.840.261,66	100,00%

(*) Réseaux publics, radiodiffuseurs privés + retransmission par câble